

**RÉUNION D'INFORMATION
AUX FAMILLES – ENFANTS EN CM2**

OUVERTURE DU COLLÈGE ARNAUD BELTRAME

MARDI 28 FÉVRIER À 17H30 – BEAUSSIRE

JEUDI 02 MARS À 18H15 – LE SOURDY



Ordre du jour

- Rôles des différents acteurs
- Point sur le chantier

- Dynamique pédagogique
- Dynamique éducative
- Composition de la communauté éducative

*... pour la construction d'une identité affirmée
du collège Arnaud Beltrame*

- Questions diverses

Rôles des différents acteurs

- **1^{er} acteur : Conseil Départemental de Vendée :**
 - Construction du collège
 - Financement des travaux et équipements
 - Dotation de fonctionnement
 - Attribution de moyens humains (ATTEE)
- **2^{ème} acteur : Education Nationale (Rectorat / DSDEN 85 / EPLE)**
 - Attribution du nombre de classes
 - Attribution de moyens horaires (en rapport avec le nombre de classes)
 - Attribution de moyens humains (enseignants – administratifs – AED - AESH)
 - Organisation des moyens alloués (CA et CPIE des EPLE)
- **3^{ème} acteur : ville de Luçon / communauté de communes SVL / conseil régional**
 - Organisation des transports scolaires : Conseil Régional
 - Aménagement des abords de l'établissement (pistes cyclables, voirie, circulation) : ville de Luçon / communauté de communes SVL

... pour répondre aux questions posées par les familles en novembre 2022 (prévision des effectifs)

Intervention de Mme Y. THIBAUD

1^{ère} adjointe au maire et conseillère régionale en charge des transports scolaires

- Transports scolaires : collège desservi directement par les cars scolaires sans passer par la gare routière (emplacement de la gare routière en cours de réflexion – compétence de la municipalité)
- Abords du collège :
 - piste cyclable dans Luçon qui desservira le collège
 - circulation des bus et voitures déplacée (vers le silo de la CAVAC) pour sécuriser la sortie du car scolaire et les déplacements à pied des élèves

Point sur l'avancée du chantier du collège Arnaud Beltrame

- **Pas de retard dans les travaux – ouverture en septembre 2023**
 - Fin des opérations de second œuvre et aménagement des extérieurs – avril 2023
 - Opérations Préalables à la Réception (OPR) et levée de Réserves – mai 2023
 - Déménagement du mobilier – juin 2023
 - SSI (Sécurité Incendie) et CS (Commission de sécurité) - début juillet 2023
- **Accueil public impossible à l'intérieur des bâtiments du collège sans mise en place effective du SSI et passage de la CS**
- **Demande faite au CD 85 d'une visite du collège uniquement en extérieur : **vendredi 05 mai en soirée (16h-19h)****

Point sur l'avancée du chantier du collège Arnaud Beltrame

- **Présentation des planches du concours d'architecte**
- **Présentation de la vidéo du concours d'architecte**

Point sur l'avancée du chantier du collège Arnaud Beltrame

- **Accueil des CM2 à Beaussire et au Sourdy :**
 - Une matinée plus un repas au self pour les CM2
 - 3 heures de cours assurées par les professeurs du collège
 - Date prévisionnelle : mai 2023
- **Inscriptions administratives – rentrée en 6^{ème} :**
 - Calendrier établi par la DSDEN de Vendée (non paru à ce jour)
 - Période : juin 2023 (2^{ème} quinzaine)
 - Lieu :
 - Au collège Beaussire :
 - pour les écoles du secteur Beaussire
 - pour les élèves d'ULIS
 - Au collège le Sourdy :
 - pour les écoles du secteur Le Sourdy
 - Pour les élèves de SEGPA
 - Dans l'un ou l'autre collège pour les demandes hors secteur (fin juin – début juillet)

Dynamique pédagogique du collège Arnaud Beltrame

- **6 classes par niveau (24 classes) en général** **soit 609 élèves**
 - **6^{ème} : 152 élèves** (25 élèves / classe)
 - 5^{ème} : 153 élèves
 - 4^{ème} : 152 élèves
 - 3^{ème} : 152 élèves
- **4 classes de SEGPA** (une classe de 16 élèves par niveau) **soit 64 élèves**
- **1 dispositif ULIS** (élèves répartis dans toutes les classes) **soit 10 élèves**
- **Effectif global prévisionnel** **683 élèves**

Objectifs et projets pédagogiques du collège Arnaud Beltrame en 6^{ème}

- Renforcement des compétences dans les disciplines fondamentales :
 - AP de maths : 3 groupes – 2 classes (effectif réduit : 17 él. / groupe en moyenne)
 - AP de français : 3 groupes – 2 classes (effectif réduit : 17 él. / groupe en moyenne)
- Offre de formation riche dès la 6^{ème} avec un **enseignement optionnel** parmi
 - **Allemand bilangue** (2 groupes – petits effectifs – 2 heures hebdomadaires)
 - **Français et Culture Antique** (1 groupe – 24 él. max. – 2 heures hebdomadaires)
 - **Enseignements optionnels non cumulables**
- **Nouvelles dispositions ministérielles** du 12 janvier 2023 :
 - **consolidation / approfondissement en maths et/ou en français** : 1 heure hebdomadaire pour tous les élèves de 6^{ème}
 - **Devoirs faits** : obligatoire pour tous les élèves de 6^{ème}
 - **Suppression de la technologie en 6^{ème}** (moyens redistribués en 2024 sur le cycle 4)

Allemand bilingue au collège Arnaud Beltrame en 6^{ème}

- Le choix est laissé à la famille d'inscrire ou non son enfant dans le dispositif bilingue
- Volume horaire hebdomadaire : 2 heures d'allemand associées à 4 heures d'anglais
- Objectifs et perspectives au collège :
 - Commencer une 2^{ème} langue vivante dès la 6^{ème}
 - Renforcer les compétences langagières (oral)
 - Les élèves qui ne font pas bilingue en 6^{ème} seront contraints de prendre l'espagnol en lv2 à leur entrée en 5^{ème}

Français et Culture antique du collège Arnaud Beltrame en 6^{ème}

FCA offre aux élèves de sixième des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français, tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antiques - BOEN du 8 juillet 2021.

- **Axe lexical**
 - les racines grecques et latines au service de tous les enseignements
 - les racines grecques et latines au service de la maîtrise du français
- **Axe grammatical**
 - confronter le français avec le latin pour comprendre la structure et le fonctionnement de la phrase
 - confronter le français avec le latin pour comprendre le principe des chaînes d'accord
 - confronter le français avec le latin pour mieux maîtriser l'orthographe grammaticale
- **Axe littéraire, culturel et artistique**
 - naissance et renaissance du monde, se représenter les origines de l'univers et des hommes
 - guerre et paix entre dieux et mortels, comprendre ce qui rassemble et divise
 - représentations de l'au-delà, imaginer le cycle de la vie

Ebauche de projet d'établissement du collège Arnaud Beltrame

**Fusion des dynamiques pédagogiques et éducatives des deux collèges actuels
+ Nouveaux projets pédagogiques + force du nombre = identité de Beltrame**

- **Renforcement / approfondissement des compétences dans les enseignements fondamentaux :**
 - AP de français en petits groupes sur les 4 niveaux
 - AP de maths en petits groupes sur les 4 niveaux
 - PPR : transition « souple » entre cycle 3 – cycle 4 pour les élèves en difficulté
 - classe PEM en 4^{ème} (éducation aux médias)
 - AP éloquence en 3^{ème}

- **Appuyer la politique pédagogique et éducative de Beltrame sur une offre de formation riche et reconnue officiellement :**
 - Construire une culture éclairée en prenant appui sur langues anciennes, voyage scolaire à l'appui : Latin : de la 5^{ème} à la 3^{ème} et Grec en 3^{ème}
 - Construire une culture européenne en 4^{ème} et 3^{ème}, voyages scolaires à l'appui : LCE anglais et LCE allemand

Ebauche du projet d'établissement du collège Arnaud Beltrame

- **Appuyer la politique pédagogique et éducative de Beltrame sur une offre de formation riche et reconnue officiellement :**
 - Développer une culture artistique au collège sur les 4 niveaux du collège :
 - Atelier de Pratique Artistique Théâtrale
 - Chant Choral
 - Développer une culture scientifique au collège :
 - club maths
 - club sciences
 - Développer l'engagement citoyen en 3^{ème} : classe Défense et Sécurité Globale
 - Renforcer le lien « Ecole Entreprise » en 3^{ème} : mini-entreprise
- **Proposer une inclusion de qualité (SEGPA + ULIS)**
 - Inclusion des élèves d'ULIS dans les classes de 6^{ème} autant que possible
 - Inclusion des élèves de SEGPA dans les AP (politique de projet)
 - Rythme de l'élève – fatigabilité : pas de cours le mercredi matin



Dès la
6^{ème}

Dynamique et identité éducatives du collège Arnaud Beltrame

- **Mettre les 4 parcours éducatifs au cœur de la politique éducative**
 - PEAC : atelier artistique de pratique théâtrale – club lecture
 - Parcours citoyen : pHare – labellisation E3D – UNSS (voyage en 5^{ème}) – CNRD
 - Parcours santé : séances de CPS – ambassadeurs contre le harcèlement – PSC1
 - Parcours avenir : CLEE – Cordées de la Réussite
 - Club jeu de société – club échecs du Foyer Socio Educatif

- **De projets initiés dès cette année pour rapprocher les équipes éducatives :**
 - Double direction et coordination des équipes de direction (rôles des préfigurateurs)
 - Conseil pédagogique inter-établissements
 - CVC commun : aménagement des espaces extérieurs – carnet de liaison - logo
 - CEC commun : formation des enseignants du 1er et 2nd degrés pour la labellisation E3D de tout le secteur Beltrame
 - Projets communs : voyages scolaires (Pyrénées, Italie, AS) – cross – sortie sur l'orientation

Composition de la communauté éducative du collège Arnaud Beltrame

Les dotations en personnels ne sont pas encore toutes connues à ce jour

- Équipe de direction (4 adultes) : 1 Principal + 1 Principal adjoint + 1 directeur de SEGPA + 1 adjoint Gestionnaire
- Personnels administratifs, sociaux et de santé (5 à 6 adultes) : infirmière, assistante sociale, médecin scolaire, secrétaires, psychologue de l'éducation nat.
- Agents du département (12 à 13 adultes) : cuisiniers, ouvrier professionnel, agent d'entretien, personnel de loge
- Enseignants (50 adultes) issus essentiellement des collèges Beaussire et le Sourdy
- Vie scolaire : 1 CPE et 8 à 10 assistants d'éducation
- AESH (ex. AVS) : dotation définie en fonction des besoins à la rentrée

Questions diverses

- Condition de rentrée des élèves : le jour de la rentrée, accueil des seuls élèves de 6^{ème}
- Répartition des élèves dans la cour de récréation : une cour de récréation où les élèves restent mélangés
- Répartition des élèves dans les classes selon les écoles d'origine : en fonction des options choisies, des recommandations des professeurs des écoles, des doléances des familles ... dans le respect d'une hétérogénéité des classes
- Présence de casiers : 1 casier pour 2 élèves
- Utilisation de Pronote : maintenue car déjà utilisé à Beaussire et au Sourdy
- Règlement intérieur : en cours de construction (horaires du collège à définir avec le conseil départemental et régional selon la contrainte des transports et l'harmonisation avec les autres établissements de la ville)